

CERCLE D'ESCRIME ORLÉANAIS



Assemblée Générale Ordinaire, 27 novembre 2020

En raison de la crise sanitaire due à la pandémie de Covid 19, les assemblées générales ordinaire et électorale se sont déroulées en visioconférence.

Avec l'aide du personnel du CROS, Alicia Mainferme et Laurence Violet, et par l'intermédiaire de l'outil Zoom, il est constaté la présence de 79 licenciés ou représentants légaux de jeunes licenciés. Le quorum fixé à 63 voix est donc atteint, et l'Assemblée peut valablement délibérer.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019-2020

Jean-Louis Desnoues, co-président du C.E.O, remercie les personnes présentes. Il présente les excuses de Catherine Réa, retenue par ses responsabilités professionnelles. Il déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire.

Il rappelle que tous les documents nécessaires à la bonne tenue des assemblées sont en ligne sur le site du CEO, afin que tous les licenciés aient pu en prendre connaissance préalablement.

Le co-président soumet un point d'ordre au préalable : sauf avis contraire de l'Assemblée générale, les votes se feront à main levée : adopté à l'unanimité.

Résolution n°1 : Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2018/2019 : Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

PRÉSENTATION DES RAPPORTS

Rapport moral et d'activités – Jean-Louis Desnoues, co-président, donne lecture de son rapport moral.

Il évoque le bon début de saison 2019/2020, tant au niveau du nombre de licenciés que des premiers résultats sportifs obtenus, les nombreuses sélections nationales et internationales, le succès de la coupe du monde en novembre, l'arrivée d'un nouveau partenaire-titre : le cabinet ORCOM, la victoire de Manon Brunet.

Mais la crise sanitaire a stoppé cet élan, et Jean-Louis Desnoues remercie l'engagement des élus et salariés qui ont su garder le lien avec les licenciés. Il remercie également les partenaires institutionnels qui ont accompagné le club pendant cette période difficile.

Il fait confiance à la nouvelle équipe qui sera élue, et à son dynamisme, pour développer le projet sportif de cette nouvelle olympiade, qui verra deux éditions des J.O. et pour faire des propositions compensatoires afin de prendre en compte les effets du deuxième confinement, en signalant que le montant de l'adhésion au club comprend la part financière intouchable revenant au comité régional et à la fédération.

Résolution n°2 : Vote du rapport moral et d'activités : Cette résolution est approuvée à l'unanimité.



Rapport technique du sabre présenté par Arnaud Schneider

M7 à M15 : Le Maître Schneider précise la volonté de travail sur plusieurs plans :

- L'apprentissage de l'esgrime et de ses valeurs, la fidélisation, l'accompagnement sur la pratique loisirs, accessible à tous, avec des cours collectifs et la participation à des compétitions régionales (esgrime plaisir)
- Et la pratique compétitive sur proposition des maîtres d'armes avec cours collectifs et leçons individuelles, participation aux tournois régionaux et nationaux, avec pour but l'intégration à la filière d'accession au haut niveau (section sportive)

Des stages de tous niveaux sont organisés pour toutes les pratiques.

Il n'y a pas d'objectifs de résultats dans cette catégorie (formation et apprentissage seulement), il existe cependant un fort potentiel chez plusieurs M13 M15

M17 à M20 : Bilan très positif

Le CEO est le meilleur club de France par ses résultats : 6 sélections en équipe de France (seul club français). Les résultats sont meilleurs que pendant la précédente olympiade avec 2 équipes seniors en N1 (Hommes et Dames), une médaille d'or aux Europe cadets. Ces résultats sont dus à la formation des jeunes, la détection des meilleurs éléments, l'entraînement pour l'accession au haut niveau.

Au bilan de la section sportive : effectifs en augmentation, avec des tireurs de formation orléanaise et des tireurs venant de toute la France. Le recrutement se fait sur le niveau et le potentiel des postulants. Ce qui crée une émulation et une motivation chez les plus jeunes.

Les adultes sont pris en considération, avec comme enseignant le Maître Berthier dont la notoriété est bien connue, et reconnue.

Les effectifs au sabre sont en baisse, c'est dû au fait que les jeunes arrivant au club commencent par l'educ'esgrime. Une attention particulière sera portée sur cette catégorie

La collaboration avec le comité régional et la fédération est bonne, Maître Fabio Giovannini fait partie de la commission sabre au niveau régional.

Le CEO participe aux stages de ligue sauf s'il y a concurrence de date.

La participation aux compétitions ou animations fait l'objet de choix pédagogiques.

Sabre et covid : la situation a entraîné l'annulation des championnats de France, et une partie des championnats d'Europe et du monde. Ce qui a créé une frustration pour les sélectionnés du club qui n'ont pas pu défendre leurs chances.

La reprise pour les sportifs de haut niveau s'est opérée le 10 août.

Des cours en visio ont été organisés pendant le 1^{er} confinement.

Lorsque la situation sera redevenue quasi-normale, des stages compensatoires seront organisés pour les enfants et les adultes.



Intervention de Thomas Renault – Maire adjoint aux sports

Jean-Louis Desnoues donne la parole à Monsieur Thomas Renault.

Le Maire adjoint aux sports indique rester dans la continuité des actions de la précédente équipe municipale, et avoir beaucoup de proximité avec les associations sportives orléanaises, notamment par des échanges réguliers afin de répondre aux besoins des uns et des autres.

Il confirme l'importance du CEO pour la Ville d'Orléans, avec la Coupe du Monde de sabre, qui est une vraie réussite, les résultats sportifs, et la diversité des pratiques, notamment la section handicap.

Il indique l'intérêt de la ville pour les J.O. 2024, et précise que dès que des équipes nationales se positionneront sur Orléans, la Ville engagera les travaux de réfection de la salle Christian d'Oriola, en concertation avec les Maîtres d'Armes et avec l'élus référent pour les travaux.

Il souhaite que les sportifs de haut niveau partagent des moments avec les clubs métropolitains, notamment celui de Saint-Jean de la Ruelle.

Il propose de faire un point avec la nouvelle équipe du CEO en janvier.

A la demande de Jean-Louis, Thomas Renault confirme que Manon et Cécilia sont les seules athlètes orléanaises pour l'instant qualifiées aux J.O. de Tokyo.

Rapport technique de l'épée présenté par Sylvain Desnoues

Le Maître Desnoues rappelle le déroulement de la filière Epée :

- Initiation au fleuret à partir de la catégorie M9 1ère année.
- Formation à l'épée à partir de la catégorie M9 2ème année.
- Initiation à la pratique en compétition (animations régionales) à partir de la catégorie M11.
- Participation aux compétitions (régionales et nationales) à partir de la catégorie M13.
- Participation aux épreuves de sélections pour les championnats de France à partir de la catégorie M15.
- Pratique loisir ou en compétition en fonction du choix de l'élève et de son potentiel après validation du Maître d'Armes.

Bilan :

Le nombre d'élèves est en augmentation dans les petites catégories (M11-M13)

Il y a un renouvellement de génération chez les plus grands (M17-M20)

Au bilan de la section sportive Lycée Charles Péguy :

Le nombre d'élèves est constant mais un peu bas, les résultats sont constants.

Au bilan de la section sportive Collège Jeanne d'Arc :

Il existe une filière débutants avec 9 élèves, et une filière club avec 25 élèves.

Le nombre global d'élèves est en augmentation constante, c'est une passerelle entre la pratique au collège et l'inscription au club, qui doit être optimisée, avec un accueil des élèves des clubs extérieurs à repenser.



Actions de développement présentées par Jeanne Lassalle

Des cours d'escrime sont dispensés par cycles auprès des scolaires dans :

- Les écoles publiques d'Orléans
- Les écoles privées (St-Charles, Ste-Croix, St-Paul Bourdon Blanc)
- Le collège Jean Pelletier
- Le collège La Providence d'Olivet

Ce qui représente environ 650 enfants initiés entre septembre et mars.

Et également en périscolaires :

- ALE Orléans
- Centres de loisirs de la Métropole
- Vacances apprenantes
- ASELQO (Quartiers d'Orléans)
- AJLA (Argonne)

Soit environ 200 enfants initiés.

Le CEO intervient également au niveau du sport santé :

- EHPAD Nazareth : 1 séance par semaine pour 8 résidents avec Jeanne (hors période covid)
- Foyer des Amis de Pierre : 1 séance par mois pour une dizaine de personnes avec Sylvain

Sylvain Desnoues présente ensuite les actions mises en place pendant le confinement :

Du 15 mars au 2 juin 2020 :

- Séances en visio-conférence pour différents groupes
- Défis et challenges auprès des licenciés (dessins, photos, vidéos)
- Echanges réguliers avec les licenciés (mail, WhatsApp, liens vidéos)

Du 2 au 15 juin 2020 :

- Séances de reprise organisées sur le parking de la salle
- Protocole sanitaire validé par la mairie
- Groupes réduits
- Horaires aménagés

Du 15 juin au 4 juillet 2020 :

- Reprise des séances d'escrime dans la salle :
- Pratique adaptée et évolutive selon le protocole de la fédération et du ministère
- Groupes réduits
- Horaires aménagés

Août 2020 :

- Organisation de stages gratuits pour certains groupes



Rapport financier – Sylvie Heude, Trésorière

Le rapport financier de la Trésorière est présenté à l'Assemblée.

Les produits s'élèvent à 769 369,99 euros, et les charges à 742 326,38 euros.

La Trésorière explique la répartition des recettes, dont les subventions ne représentent que 55 %, après l'augmentation importante de celle d'Orléans et celle des dépenses, dont les postes les plus importants sont les frais de personnel, les dépenses liées à l'organisation de la Coupe du Monde, et l'aide aux adhérents, le montant des frais de déplacement des jeunes en compétitions étant en baisse du fait de l'arrêt de l'activité à compter du mois de mars.

Les comptes dégagent un résultat positif de 27 044 euros. Ce résultat est dû essentiellement à la baisse des frais de déplacement. L'aide gouvernementale (activité partielle) a permis d'absorber une grande partie du maintien des salaires des Maîtres.

Rapport du Commissaire aux Comptes – Dominique Billereau

Jean-Louis Desnoues donne ensuite la parole au Commissaire aux Comptes qui présente son rapport sur l'exercice clos le 31 août 2020. Les comptes sont réguliers, sincères et fidèles, et sont certifiés sans réserve.

Résolution n° 3 : Vote des comptes de l'exercice 2019-2020 : Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Le co-président Jean-Louis Desnoues propose l'affectation du résultat au compte Report à nouveau.

Résolution n°4 : Affectation du résultat : la décision est adoptée à l'unanimité.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE 2020 ET PERSPECTIVES 2021

EXERCICE 2020-2021 ET BUDGET 2021

La trésorière présente ensuite le budget prévisionnel pour la saison 2020-2021.

L'accent est mis sur le fort niveau d'incertitude de ce budget, lié en particulier à l'évolution du nombre de licenciés. A ce jour, il est en chute de 25 %, réduisant significativement les recettes.

Il fait l'objet d'une question sur le montant des charges de personnel. Jean-Louis Desnoues apporte une réponse.

Résolution n°5 : Vote du budget prévisionnel 2021 : Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Les sujets de l'assemblée générale ordinaire étant épuisés, elle est déclarée clôturée.



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Présentation des candidats : Les 10 candidats du collège Membres Actifs et les 6 candidats du collège Membres bienfaiteurs se présentent brièvement à l'assemblée.

Le projet pour l'olympiade qui devra être mis en œuvre par la nouvelle équipe est alors proposé à l'assemblée.

La procédure de dépouillement des votes est exposée : l'anonymat a été garanti par le système de doubles enveloppes. Deux licenciés et un parent d'un jeune licencié ont procédé à l'ouverture des enveloppes et au comptage des voix en notant le nombre de fois où un nom avait été rayé sur les bulletins.

Il en ressort le résultat suivant, ont été rayés :

- Pierre Armingaud : 2 fois
- Jean-Louis Desnoues : 4 fois
- Philippe Hospital : 4 fois
- Patricia Réguigne : 6 fois
- Frédéric Rose : 68 fois
- Julien San José : 7 fois
- Vincent Vedère : 4 fois
- Muryel Vidal : 3 fois

Il y avait un bulletin nul sur les 95 bulletins dépouillés.

Sont élus pour l'olympiade 2020-2024 :

COLLEGE MEMBRES ACTIFS

- Pierre Armingaud : 92 voix
- Cécilia Berder : 94 voix
- Faustine Clapier : 94 voix
- Jean-Marc Delahaye : 94 voix
- Jean-Louis Desnoues : 90 voix
- Philippe Hospital : 90 voix
- Patricia Réguigne : 88 voix
- Julien San José : 87 voix
- Vincent Vedère : 90 voix

COLLEGE MEMBRES BIENFAITEURS

- Isabelle Court : 94 voix
- Nicolas Drapier : 94 voix
- Sylvie Heude : 94 voix
- Hervé Lacaze : 94 voix
- Adeline Lebeaume : 94 voix
- Muryel Vidal : 91 voix

Jean-Louis Desnoues remercie ensuite Laurence Violet et Alicia Mainferme, salariées du CROS, qui ont permis la bonne tenue de cette assemblée en visioconférence.



Il remercie également Catherine Réa pour son implication malgré ses difficultés à être présente ces derniers temps, indiquant qu'elle a contribué à l'évolution du CEO. Cécilia Berder tient également à lui adresser quelques mots de remerciements pour sa présence bienveillante auprès des tireurs et tireuses lors des compétitions et souligne le lien particulier créé avec les pensionnaires de l'Insep.

Jean-Louis Desnoues clôture l'assemblée en indiquant que le comité directeur se réunira jeudi 3 décembre afin d'élire son bureau.

Les co-présidents

Catherine Réa

Jean-Louis Desnoues